



La Garantie Icare

Le produit de fidélisation Client



Le **Contrat de garantie** est une offre dont peut bénéficier l'acheteur d'un véhicule d'occasion (VO) ou d'un véhicule neuf (VN).

La garantie prend le relais de la garantie constructeur à son échéance. Elle permet à l'acheteur du véhicule de bénéficier d'une **garantie mécanique** incluant : la prise en charge du coût des réparations nécessitées par la défaillance d'un organe ou d'une pièce couverts par la garantie, ainsi qu'une **assistance** en cas de panne bloquante.

Couverture

NATURE

Le Contrat de Garantie comprend les prestations suivantes :

- Prise en charge du **coût des réparations** (pièces et main-d'œuvre) nécessitées par la défaillance d'un organe ou d'une pièce couverts,
- **Assistance dépannage-remorquage** du véhicule suite à un panne mécanique,
- **Remboursement des frais de transports** en cas d'immobilisation du véhicule ou mise à disposition d'un **véhicule de remplacement** (inclut pour la garantie VN et en option pour la garantie VO).

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Territoire français ainsi que dans chacun des pays non barrés et non suspendus de la Carte Verte du véhicule.

DURÉE ET KILOMÉTRAGE

- 1 - **Garantie VO** : Le distributeur choisit une durée égale à 3, 6, 12, 24 ou 36 mois.
- 2 - **Extension de garantie VN (Plan Protection)** : Le distributeur choisit une durée complémentaire de 1, 2, 3, 4 ans (durée maximale totale de 6 ans).

POUR PLUS D'INFORMATION :

Téléphone : 01 41 10 19 00

Site Internet : www.icare-service.com

E-mail : commercial@icare.europ-assistance.com

Cibles

SOUSCRIPTEUR

Pour la garantie véhicule d'occasion (VO) : professionnel de l'automobile ayant vendu le véhicule.
Pour l'extension de garantie véhicule neuf (VN) : l'acheteur du véhicule via un professionnel de l'automobile.

VÉHICULES GARANTIS

VO : tout véhicule d'occasion peut bénéficier de ce contrat*.
VN : véhicule à quatre roues d'un poids total en charge inférieur ou égal à 3.5 tonnes*.

BÉNÉFICIAIRES

Le propriétaire et/ou l'utilisateur du véhicule.

Formules

GARANTIE VO

Le distributeur a le choix entre trois modes de gestion, permettant de définir le niveau de risque financier qu'il souhaite supporter : Forfait, Auto-gestion, Mix des deux.
Quant au client, il peut choisir entre trois garanties lui offrant une couverture adaptée à ses besoins ainsi qu'une gamme de prestations variées : **Mobilité, Sécurité, Platinum.**

EXTENSION DE GARANTIE VN

Le client choisit la durée, avec ou sans plafond (Plan Protection) kilométrique.
La souscription doit se faire dans les 3 mois suivant la date de 1^{re} mise en circulation.
Le **Plan de Protection** assure au client une prestation complète.

La Garantie Icare

Le produit de fidélisation Client

Vos avantages

Une offre qui répond aux attentes des distributeurs et de leurs clients.

LES AVANTAGES POUR LE DISTRIBUTEUR

- Choix du mode de gestion,
- Une offre qui fidélise le client à la concession,
- Les factures sont réglées sous 48h,
- Un accroissement du volume des ventes.

LES AVANTAGES POUR LE CLIENT

- Une gamme de prestations de garantie, et d'assistance variées adaptée à ses besoins,
- Une offre facile à utiliser (numéro unique d'appel et carnet explicite),
- Un véhicule en bon état en permanence.

Exemples de tarifs

GARANTIE VO

Pour le véhicule particulier suivant :
Volkswagen Polo 1.9 TDL100, âge : 2 ans,
Kilométrage : 40 000 km,
Prix de la Garantie SÉCURITÉ 12 mois = 243.44 € TTC **

GARANTIE VN

1 - Pour le véhicule particulier suivant :
Renault Twingo 1.2 Essence, pour un kilométrage de 25 000 km/an :
Prix du PLAN DE PROTECTION pour 12 mois = 185 € TTC*
2 - Pour le véhicule de service suivant :
Citroën C3 1.4 Diesel, pour un kilométrage illimité :
Prix du PLAN DE PROTECTION pour 12 mois = 352 € TTC**

Partie Garantie

	MOBILITÉ	VO SÉCURITÉ	PLATINIUM "TOUT SAUF"	VN Plan de Protection
Moteur	●	●	●	●
Boîte	●	●	●	●
Ponts	●	●	●	●
Carter	●	●	●	●
Ingrédients	●	●	●	●
Direction		●	●	●
Suspensions		●	●	●
Alimentation		●	●	●
Refroidissement		●	●	●
Freinage		●	●	●
Composants électriques		●	●	●

Partie Assistance

Dépannage	●	●	●	●
Remorquage	●	●	●	●
Hébergement	●	●	●	●
Rapatriement	●	●	●	●
VR 5 jours		●	●	●

Icare

160, bis rue de Paris - 92100 Boulogne Billancourt - France - Tél. + 33 (0)1 41 10 19 00 - Fax + 33 (0)1 41 10 19 88
SA au capital de 3 500 010 € - R.C.S. Nanterre B 378 491 690 - TVA FR 66 378 491 690
www.icare-service.com